



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Besançon, le 6 mars 2017

Division des personnels
administratifs
et d'encadrement

DPAE 1
Christiane BOISSON

Objet : Inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2017.

Dossier suivi par
Isabelle DROUANT
Téléphone
03 81 65 47 04
Mél.
ce.dpae1
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service ministérielle relative à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des IEN au titre de l'année 2017 qui paraîtra au Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 9 mars 2017.

Je vous rappelle les conditions requises pour l'inscription sur la liste d'aptitude :

- appartenir à un corps d'enseignement du premier ou du second degré, d'éducation ou d'orientation ou au corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- justifier de dix années de services effectifs en cette qualité, au 1^{er} janvier 2017.

Les candidats ont la possibilité de se présenter dans plusieurs disciplines. Je vous rappelle que dans ce cas, ils devront compléter un dossier au titre de chaque spécialité.

Les dossiers d'inscription, **établis en deux exemplaires** et revêtus de l'avis du supérieur hiérarchique devront parvenir au Rectorat – Bureau DPAE 1, **impérativement pour le 24 mars 2017.**

Pour le Recteur et par délégation,
La Secrétaire Générale de l'Académie,

Marie-Laure JEANNIN

P.J. : dossiers de candidature